

# Info Chambre d'agriculture

AGRICULTURES & TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
VAUCLUSE



EA

## Le temps de nouveaux chantiers d'hydraulique agricole est venu

**La demande en eau et en équipements d'irrigation augmente en Provence. Les raisons en sont le changement climatique, avec l'élévation de la température et la raréfaction des pluies estivales, mais aussi le besoin pressant des exploitations agricoles de disposer d'accès à l'eau modernes, sûrs et fiables, y compris en période de sécheresse. Dans le même temps, il est demandé à la profession agricole de réduire considérablement ses prélèvements d'eau dans les rivières, pour préserver la biodiversité.**

**D**es exploitants trouvent des solutions d'urgence en réalisant des forages dans les nappes ; mais la majorité se trouve démunie et inquiète du devenir d'une agriculture trop dépendante des caprices du climat. Comment évaluer le besoin en eau d'irrigation ? Comment établir de nouveaux projets d'irrigation, à partir de ressources en eau sécurisées par rapport au risque de sécheresses ? À quels coûts pour les collectivités et pour les agriculteurs ? Comment associer toutes les composantes de la société à ces projets pour en faire des projets, conçus véritablement par et pour les territoires ?

C'est pour aider à répondre à toutes ces questions que la Chambre d'agriculture met à disposition ses connaissances et ses compétences dans le cadre de plusieurs projets en cours.

Pour chaque projet, le principe est le même. La Chambre d'agriculture travaille en collaboration avec ses antennes locales, un gestionnaire de réseau d'irrigation collective, les collectivités Région et Département, et l'administration. La Chambre d'agriculture fait un état des lieux de l'agriculture, interroge les exploitants et les communes sur leurs besoins en eau, organise des réunions locales, tout cela afin de déterminer le plus précisément le besoin ; puis elle communique ces informations au gestionnaire de réseau qui peut dimensionner un projet, le chiffrer, évaluer le bénéfice environnemental et décider ou non de le réaliser.

■ C'est ainsi que la Chambre d'agriculture de Vaucluse travaille avec le GDA d'Apt et de la Tour d'Aigues dans le secteur **Calavon/Luberon** pour identifier les prochaines extensions du réseau du Canal de Provence. ■ Dans le **Ventoux**, c'est le GDA de Carpentras, qui a décidé de lancer une enquête, afin de connaître les besoins en densification et en extension du réseau d'irrigation du canal de Carpentras. Les exploitants agricoles intéressés par un équipement à partir du canal peuvent remplir un questionnaire à adresser à la Chambre d'agriculture.

■ Dans le secteur des **Coteaux d'Avignon**, c'est la coopérative et le syndicat des vigneron de Gadagne qui ont pris l'initiative de solliciter la Chambre d'agriculture pour relancer un vieux projet d'équiper la colline avec un réseau d'irrigation alimenté par la Durance, via le réseau de l'ancien Canal Crillon. Là encore, c'est sur la base d'un questionnaire adressé aux exploitants et de rencontres avec les communes qu'une première estimation des besoins va être faite, avant de faire évaluer par l'ASA des Canaux d'Avignon la faisabilité technique et financière du projet.

■ Le quatrième projet concerne le territoire à cheval sur le **Nord Vaucluse et le Sud Drôme, baptisé Hauts de Provence Rhodanienne**. Ici, c'est le préfet de Vaucluse qui a demandé à la Chambre d'agriculture de porter une étude très approfondie sur les besoins en eau agricole et des communes, ainsi que sur les scénarios d'aménagements qui pourraient permettre d'économiser de l'eau d'irrigation notamment dans les réseaux gravitaires des rivières Lez, Aygues et Ouvèze. L'étude a démarré il y a un an. Le diagnostic agricole est réalisé. Le besoin en eau est évalué par différentes méthodes, et 20 secteurs homogènes ont été délimités. 3900 exploitations ont reçu un question-



Cultures présentes sur le territoire des Hauts de Provence Rhodanienne : vignes, grandes cultures, plantes à parfum et vergers dominent.

naire : 850 ont répondu. De même, 81 communes ont fait part de leurs besoins en eau autre que potable. En ce moment des enquêtes économiques sont faites auprès d'une centaine d'exploitations pour évaluer l'acceptabilité du coût de l'irrigation en fonction des productions. Dès le mois de mai, un bureau d'études va proposer des scénarios d'aménagements de nouveaux réseaux d'irrigation à partir des ressources en eau locales ou du Rhône, ou encore de la Durance. La différence avec les 3 autres projets, est qu'il n'y a pas un gestionnaire de réseau identifié, mais près d'une cinquantaine dont une majorité de très petites Asa, qui n'ont ni les moyens ni les ressources

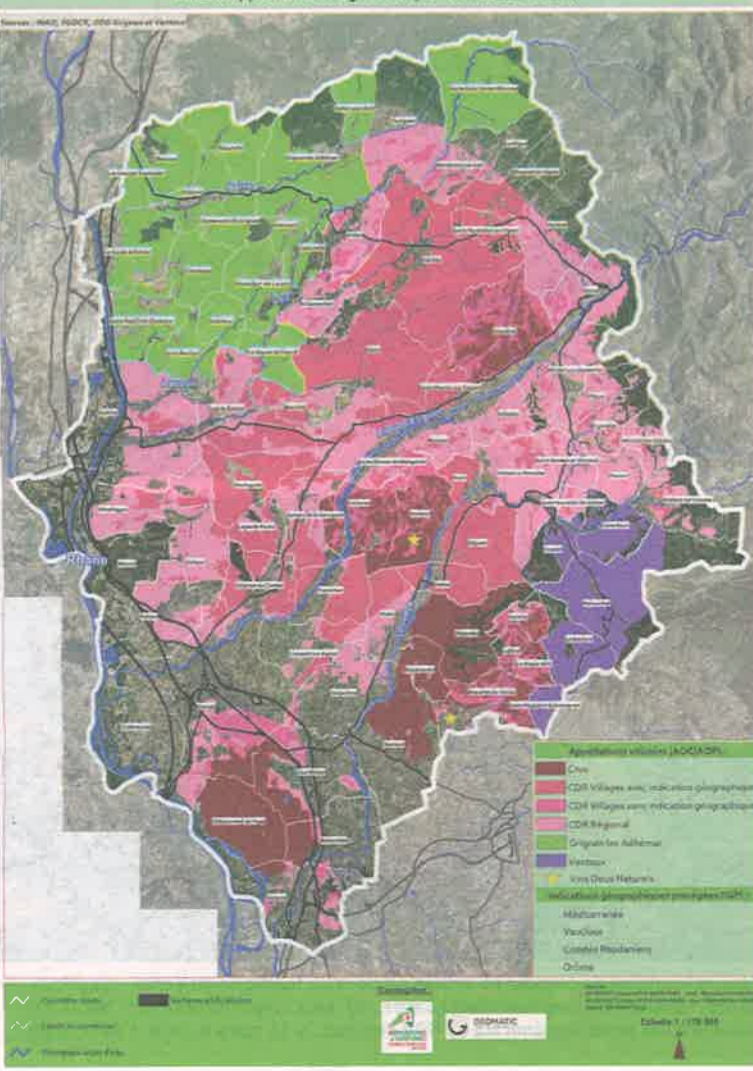
humaines pour se lancer dans la réalisation de futurs chantiers d'irrigation. Le challenge est donc de faire émerger une ou des nouvelles structures capables de développer, entretenir et faire vivre ces réseaux d'irrigation que tous attendent avec impatience mais qui ne seront que le fruit des volontés locales.

**Contact :** • Mireille Brun, 04 90 23 65 14, mireille.brun@vaucluse.chambagri.fr  
• Manon Dublet, 04 90 23 65 13, manon.dublet@vaucluse.chambagri.fr  
• Lauriane Chambon, 04 90 23 65 36, lauriane.chambon@vaucluse.chambagri.fr



Un atelier local a eu lieu le 21 février à Malaucène, afin de mieux localiser les secteurs qui nécessitent des équipements d'amenée d'eau. Etaient présents les représentants des filières agricoles, ceux des communes alentours ainsi que les gestionnaires de réseaux d'irrigation

Aires d'appellation et signes de qualité viticole en 2017



Mode d'occupation agricole déclinée du sol selon la nature des productions en 2014

